
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 27 novembre 2018 à 11 h 30
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises
M. Daniel Bussièrès, chef de division des Communications et relations avec les citoyens
Mme Marie-Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement

Nombre de personnes dans la salle : zéro

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA18 10 477

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 27 novembre 2018, à 11 h 30.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 27 novembre, à 11 h 30.

Adopté à l'unanimité.

CA18 10 478

Accorder une contribution financière de 266 000 \$ à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Montréal-Nord pour la réalisation du projet de revitalisation et de dynamisation des artères commerciales pour 2019 sur les rues de Charleroi, Monselet, Fleury et le boulevard Pie-IX, en plus de déployer des interventions, en accord avec la zone de revitalisation urbaine intégrée, auprès des commerçants situés dans le secteur du Nord-Est, avec une option de renouvellement pour 2020 et pour 2021, et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 266 000 \$ pour 2019, avec option de renouvellement pour 2020 et pour 2021 pour la réalisation du projet de revitalisation et de dynamisation des artères commerciales sur les rues de Charleroi, Monselet, Fleury et du boulevard Pie-IX, en plus de déployer des interventions, en accord avec la zone de revitalisation urbaine intégrée, auprès des commerçants situés dans le secteur du Nord-Est;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Montréal-Nord;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1187408003

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 11 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
maïresse d'arrondissement

Marie Marthe Papineau
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 21 janvier 2019.